



Le Courrier des domaines

Belgique -
Belgique
P.P. 5360
HAMOIS
BC 1792

Trimestriel n°4 Juin 2003

Editeur Responsable : Fabien Lardinois - 96, rue de Monin - 5362 Achet
Bureau de dépôt : Hamois, agrégation n° P 202144

Editorial

X habite dans un camping depuis plusieurs années.

Le camping ferme. L'ambiance de fin de camping est mauvaise. On s'épie. On se critique. On se jalouse. Il trouve un nouveau logement dans le village et veut vite partir. La location de sa parcelle coûtait 75€ par mois. Son loyer sera à l'avenir de 400€ **Comment parvenir, du jour au lendemain, à gérer cette dépense supplémentaire dans un budget limité?** Quand on parle de solution maîtrisable par les gens, c'est de cela qu'on parle. S'étonnera-t-on si plus tard on le retrouve lui ou un autre sur la liste des mauvais locataires ou à la rue ?

Sa nouvelle propriétaire a peur qu'il ne paie pas. Il vient d'un camping! Il a une étiquette. Comme chômeur, il aurait pu faire une domiciliation à sa caisse de chômage. Pour se rassurer, elle exige une guidance budgétaire et le CPAS paiera donc le loyer. **Quand on parle de solution maîtrisable par les gens, on veut dire que les gens puissent payer leur loyer eux-mêmes.** Lui ne peut plus payer le sien lui-même. Or c'était ça ou pas de logement. Quand d'autres décident pour nous, on perd la maîtrise.

Fabien Lardinois

Sommaire

Editorial	p. 1
Nouvelles: Pincemaille, Bambois, Maredret	p. 2
Nouvelles: Thon	p. 3
Rejoignez-nous aux intercampings	p. 4

Nouvelles des campings et domaines ou quand se mettre ensemble fait bouger les choses quotidiennes

Au domaine de Pincemaille.

Sans eau depuis 2 mois, les habitants du domaine de Pincemaille, à Estinnes, en ont eu ras-le-bol et ont intenté une action en justice contre le propriétaire, contre la société des eaux, contre la commune et contre la Région Wallonne. Le président du tribunal a rapidement ordonné d'ouvrir les vannes deux fois par jour. Seules 6 familles reçoivent encore de l'eau à cause du mauvais état de l'installation. Lors de l'audience du 12-05-03, les engagements suivants ont été pris (c'est un peu technique mais la vie des gens en dépend). Le propriétaire s'engage finalement à faire les travaux de pose d'une conduite d'alimentation en eau enterrée, à constituer un dossier de demande de permis d'urbanisme. La commune retire son arrêté de police dès qu'une demande de permis d'urbanisme est introduite. La Région Wallonne s'engage à donner un avis favorable sur la demande du permis d'urbanisme et à ne pas s'opposer à la réalisation des travaux avant l'obtention du permis d'urbanisme. Les travaux ont commencé le lundi 26 mai. En attendant que tout le monde ait de nouveau de l'eau, la solidarité joue et la protection civile intervient.

Au camping du lac de Bambois

Les habitants du camping du lac de Bambois se sont rassemblés et ont élu un nouveau comité de gestion de sept personnes représentant les différentes tendances. Ils étaient en effet mécontents de l'ancienne gestion. La commune de Mettet s'investit et devient le syndic du camp. La commune compte adhérer au plan Habitat Permanent de la Région Wallonne en phase 2 et obtenir une antenne sociale pour accompagner les habitants. Le camping du lac de Bambois va devenir la Résidence du lac de Bambois.

Au camping Les Viviers à Maredret

Les habitants du camping Les Viviers ont rencontré les autorités communales d'Anhée avec LST pour parler de leur avenir logement alors que le camping va fermer pour cause de faillite. Pour ceux-ci on ne peut se fier sur le plan de la Région Wallonne qui n'est pas encore opérationnel. Si certains n'ont pas trouvé de logement d'ici octobre, date de fermeture, la commune négociera avec le propriétaire. Ils signalent aux habitants qu'ils sont prioritaires dans les AIS et dans les sociétés de logements sociaux. Ils

affirment encore qu'ils n'ont jamais laissé personne à la rue. Ils ont déjà logé des gens à l'hôtel dans l'attente d'un logement. Ils sont aussi sensibles aux problèmes de mobilité pour les gens qui vivent dans des coins reculés et sans véhicule et qui doivent rechercher et visiter un logement. Ils proposent de contacter le CPAS pour faire ces démarches avec eux.

Au camping Jules César à Thon

Les habitants se sont organisés afin de trouver des solutions intermédiaires au problème de l'électricité. Après plusieurs contacts avec les services de la commune d'Andenne (CPAS, AIS, ACTE) et avec le bourgmestre, des solutions transitoires se dessinent. C'est un travailleur du service ACTE (Andenne Contre Toute Exclusion) qui s'est le plus impliqué afin qu'une réelle collaboration se crée entre la ville et les habitants du camping accompagnés de LST. Après de longues discussions et de multiples interpellations avec les divers intervenants potentiels et la délégation du camping, le travailleur d'ACTE accompagne un habitant du camping dans la gestion de l'électricité. En effet, cet habitant a repris le compteur à son nom lorsque la gérante est partie, ce qui a permis de garder le raccordement dans le camping. Malheureusement pour lui, le chaos créé lors de l'annonce de l'expulsion a entraîné des difficultés de gestion pour certains habitants et donc le risque de voir augmenter une dette en son nom vis-à-vis de la société d'électricité. A l'heure actuelle, le CPAS a fait une proposition à la société d'électricité stipulant qu'il accorderait aux résidents du camping une aide au logement (énergie), payable à la société d'électricité si celle-ci marquait officiellement son accord sur la mise en irrécouvrable de la somme restante de la dette. Dans les mois qui viennent, la ville devrait remettre un projet afin d'entrer dans le plan d'action pluriannuel. Quoi qu'il en soit, le bourgmestre nous a fait savoir que le délai de 6 mois pour quitter les lieux sera allongé, si nécessaire, jusqu'au moment où chacune des personnes obtiendra un logement.

En résumé, par rapport à la gestion quotidienne, l'avancée est lente mais évolue pour tenter d'éviter que la situation ne se détériore davantage. Quant à la gestion du futur des habitants, la problématique du logement étant partout la même, une solution concrète est difficile. Nous attendons le plan et nous verrons... D'autant que pour le moment, la gestion quotidienne du camping mange le temps nécessaire à un travail de relogement.

LST Andenne

Rejoignez-nous aux rencontres intercampings

Chaque mois nous organisons des réunions intercampings. Comme son nom l'indique, des militants de LST et des habitants de différents campings et parcs résidentiels se retrouvent une après-midi. Tant que possible, nous faisons une tournante dans les différents campings, ce qui permet d'y rencontrer des personnes qui ne se déplaceraient pas. Nous nous sommes déjà retrouvés au domaine s/Pierreux à Heure, au camping du lac de Bambois, au domaine de Pincemaille, à LST Andenne, proche du camping Jules César...

Pour parler de ce qu'on vit dans les différents endroits, du Plan Habitat Permanent de la Région Wallonne et de son application, de notre un combat pour un logement décent, de notre solidarité avec ce qui vivent d'autres...

Nous vous invitons à venir nous rejoindre lors de ces rencontres. Pour plus de renseignements, contactez-nous au 083/611085 ou au 0479/289057

Ont participé à ce numéro :

Des habitants du camping Jules César à Thon-Samson, du domaine de Pincemaille à Estinnes, du camping Les Viviers à Maredret, des militants de LST Andenne et de LST Ciney-Marche.

Adresses utiles

- LST Ciney-Marche asbl
96, rue de Monin - 5362 Achet
tél/fax : 083/611085 - GSM : 0479/289057
e-mail : ciney-marche@mouvement-LST.org
- Solidarités Nouvelles
Rue Léopold, 36 - 6000 Charleroi
tél : 071/303677 - fax : 071/306950
- SRP La Teignouse
Sart 2 - 4171 Poulseur